

## **Fiche de Poste Accompagnant-e en Soins Social**

### **Temps de travail recherché : 35h**

#### **Fonction globale**

Les personnes que l'on accompagne, au croisement souvent de multiples inégalités sociales, sont toujours en non-recours d'un certain nombre de leurs droits, en situation de discriminations croisées, et ayant vécu des situations de violence et de stigmatisation par diverses institutions. Le travail des accompagnant-e-s en soins social relève donc d'accompagnements éducatifs et sociaux, individuels et collectifs.

Les accompagnant-e-s en soins social permettent de reformuler des demandes, de rouvrir les portes de possibles améliorations de la situation. Cela nécessite de prendre en compte la phase de sidération ou de colère légitime, pour permettre ensuite aux personnes accompagnées de se remettre en mouvement avec la perspective d'un futur acceptable. Cela nécessite d'avancer au rythme de la personne tout en étant force de proposition. Cela permet de casser la spirale de l'isolement et du repli sur soi pour permettre aux personnes accompagnées de refaire et reprendre confiance. Ce travail demande des compétences et des qualités d'accompagnement social et éducatif et d'écoute active.

Ces qualités et compétences prennent toutes leurs dimensions dans une structure pluri-professionnelle de santé, qui peut devenir pour la personne accompagnée un lieu refuge et ressource.

Le travail en équipe pluri-professionnel permet que les personnes ne soient pas morcelées dans leurs problématiques et de ne pas avoir constamment à raconter leurs problèmes actuels. Cela permet aussi de gérer au mieux des dossiers complexes où le lien social et sanitaire est obligatoire (demande MDPH : RQTH, AAH, orientations scolaires pour les enfants handicapés, aides à domicile, Titre de séjours pour raison de santé, droits santé, droits du travail, protection de l'enfance, suivi psychiatrique, etc.)

Enfin, l'imbrication du travail social dans le sanitaire ainsi que la mise en place de démarches communautaires sont les conditions nécessaires pour intervenir sur les Inégalités Sociales de Santé.

#### **Les thématiques les plus souvent rencontrées :**

- accès aux droits santé (couverture maladie, complémentaire santé solidaire, mutuelles, articulation santé/travail/famille, accident de travail, invalidité, etc),
- déterminants sociaux de la santé (handicap, perte d'autonomie, violences intrafamiliales, précarité, logement/ hébergement, droits des aidant-e-s, rupture/isolement, addictions...)

### **Accueillir et accompagner les demandes des habitant-e-s :**

*à travers*

- des entretiens individuels au centre ou à domicile, co-entretiens avec d'autres professionnel-le-s du centre
- des accompagnements physiques des personnes dans leurs démarches de soins ou d'accès aux droits
- des actions d'aller-vers
- des suivis longs et globaux pour certaines personnes
- des ateliers collectifs
- du travail partenarial pour les réorientations
- de la veille juridique et administrative

### **Être ressource pour l'équipe sur des questions sociales :**

*à travers*

- des co-entretiens ou co-consultations
- des temps de réunions pluri-professionnelles
- des formations en interne
- du debriefing/suivi de dossier d'autres professionnel-le-s (accueillant-e-s, médiatrices, médecins, ....)

### **Participer à la démarche de plaidoyer du centre de santé :**

*à travers*

- de la veille et du diagnostic territorial des acteurs du social
- du travail partenarial
- du recueil de témoignages de violences subies et de discriminations
- de la construction de plaidoyer avec les habitant-e-s (actions collectives, rédaction,...)

### **Participer à l'autogestion du centre**

- participer à l'évolution du projet de santé communautaire et notamment du volet social
- participer aux tâches collectives (ménage, réunions, mandats, etc.)
- Participer à la communication et aux actions de présentation et de représentation de la structure auprès des partenaires et vers l'extérieur (colloques, rencontres, productions écrites, radio, etc.).